L'ABEILLE.

IMPRIMÉE ET PUBLIÉE TOUS LES JOURS PAR

JÉROME BAYON.

LUNDI (2e Édn.) 31 OCTOBRE 1831.

INTÉRIEUR.

NOUVELLE-ORLÉANS, 31 octobre.

"Où sommes nous? dans quel siècle, dans quel pays, dans quelle atmosphère respirons-nous? à quel degré d'abaissement sommes-nous descendus parmis les nations?"

Ces anathèmes lancés en plein sénat par l'orateur Romain contre un conspirateur, seraient-ils applicables à notre pays? et un nouveau *Catilina* se présente t il à nos portes, le fer à la main, à la tête d'une bande d'hommes pervertis mais courageux, à qui, suivant l'expression d'un historien contemporain, il ne manque qu'une meilleure cause à défendre?"

Non! l'ennemi, ou plutôt les ennemis que nous avons à redouter si nous bédons, et qui, si nous restions, rentreront dans la poussière, ces ennemis ne nous attaquent point à force ouverte; leurs bras sont trop faibles pour porter le fer des braves, leurs cœurs trop lâches pour exposer une existence précieuse pour eux seuls, et funeste à la société toute entière.

La calomnie, l'égoïsme, l'hypocrisie, l'intolérance, le fanatisme, tout ce cortège satanique enfin, qui secondait à l'espion de Coblentz, déguisé sous les trois couleurs, ose arborer l'étendard de cette sainte et éternelle religion qu'il outrage: la calomnie, l'égoïsme, l'hypocrisie, l'intolérance et le fanatisme, ouvrent la marche de cette milice diabolique portant hallebarde en guise de lance et d'épée, robe noire et bonnet carré en guise de casque et d'uniforme, rabat en guise de hausse-col, et de ses bouches fétides vomissant pour *mitraille* la malédiction, le mensonge et l'injure.

Si ces misérables fantômes, vain épouvantail du vulgaire, ne sont point démasqués, la ridicule soldatesque s'avance d'abord en rampant, puis se redressant peu à peu à chaque pas, elle s'élance comme ce serpent, qui, caché sous les fleurs, flétrit de sa gueule envenimée tout ce qu'il touche.

Mais si quelque bras nerveux a osé secouer le fantôme et le dépouiller de son appareil fantasmagorique, le masque tombe, et les flammes artificielles qui s'échappent de ce foyer éphémère n'éclairent plus que des fronts rampants et courbés vers la terre.

C'est cet esprit de fanatisme et d'intolérance qui en France a donné le signal de la St. Barthélemy, qui a révoqué l'édit de Nantes et commandé les Dragonnades, et a signalé son agonie par les massacres de Nîmes; c'est cet esprit qui en Italie porte les descendans des Brutus à baiser la pantoufle d'un pape; c'est lui qui en Espagne allume les bûchers de l'inquisition et qui s'étendant jusqu'en Chine a voulu embrâser l'un et l'autre hémisphère.

C'est l'esprit de faiblesse et de lâcheté qui escorte l'arrogance, qui a chassé de la Chine ces brigands nomades, et qui de l'Europe fatiguée qui les repousse, les a jetés sur les côtes de l'Amérique. Terminons ici ce tableau qui s'étendrait à l'infini et dont l'ensemble ferait frémir: et bornons-nous à un récit succint des faits.

Mr. Bourdin, citoyen de cette ville, s'est suicidé, on ignore pour quelle cause. Sa famille, ses amis et ses compagnons d'armes réunis pour lui rendre les derniers devoirs, éprouvent un refus formel des prêtres payés pour remplir les cérémonies funèbres et tout ce qu'on obtient après avoir épuisé tous les moyens de persuasion, c'est qu'un seul prêtre accompagne seulement d'un enfant de chœur et d'un porte-croix, suivent le triste cortège.

Ces mêmes prêtres qui refusent aujourd'hui leurs services à un suicide, ont-ils oublié que naguère ils ont enterré avec solennité Philippe Azur qui s'était suicidé également? et la différence d'opinion sur l'un et sur l'autre viendrait-elle de ce que la famille du second avait commandé un enterrement de *premier* ordre, et que celui du premier n'était que du *sixième*?

Ainsi l'argent est une mesure dans le monde spirituel comme dans le monde temporel, et il est un tarif pour les prières et les coups d'encensoir, comme il en est un pour la farine et pour les marchandises entrées à la douane!

Ministres de ce Dieu qui a fait tous les hommes egaux, de ce Dieu que vous tentez vainement de défigurer en le façonnant à votre image, de ce Dieu qui nous juge tous,..... Osez prendre la parole, et nous vous répondrons.

Et quoi! c'est dans la Louisiane, cette fille aînée de la France d'où vous venez d'être bannis à jamais, c'est dans la Louisiane incorporée aux Etats Unis, l'asyle des victimes de l'intolérance et du fanatisme, que vous voudriez rallumer les feux presqu'éteints de l'Escurial!

Fuyez! Cachez-vous! en vous montrant à face découverte vous feriez horreur! surtout retenez le venin de vos langues, et gardez-vous de taxer d'irréligion ceux qui n'attaquent que les ennemis de la religion véritable, unique et éternelle!

Le tems n'est plus où vous pouviez en imposer au vulgaire! les tems, les lieux, les esprits, tout est changé!..... *Honneur à ce prêtre tolérant qui bravant les séductions, les menaces et la haine de ses confrères, rend les derniers devoirs à un* MAÇON *quand vous anathématisez contre la maçonnerie!* mais, honte, honte éternelle à vous qui outragez le Dieu que vous deviez servir! guerre éternelle à vous, apôtres d'intolerance, qui oubliez que nous sommes tous fils du même père! redoutez le Grand Tribunal où tous nous paraîtrons:

La mort rassemblera cette famille immense,
Dieu nous appelle tous; le Brame qui l'encense
Et le fils du désert repoussé des autels;
Reposeront unis dans ses bras paternels.

Les jour aux reçus par le courrier de samedi ne nous ont rien appris d'Europe; plutôt que de nous arrêter aux articles qu'ils contiennent, nous avons préféré traduire des feuilles de Londres apportées par le *London*, une lettre du Correspondant (O. P. Q.) du *Morning Chronicle*, datée du 27 août; la longueur de cette pièce, qui est d'ailleurs du plus grand intérêt, nous prive de pouvoir y ajouter aucun article politique.

—Les gazettes de la Havane jusqu'au 22, nous sont parvenues samedi soir; elles contiennent des nouvelles de Madrid du 30 août, mais qui ne sont d'aucune importance.

EXTÉRIEUR.

FRANCE.

(A l'Editeur du *Morning-Chronicle* de Londres)

PARIS, 27 août.

Une journée au tribunal de police correctionnelle—Barthélemy et sa Némésis—Révolution en Hongrie—Insurrection à Bâle—Nouvelles de la Pologne, et prière polonaise—La révolution de Lithuanie n'est pas terminée—Nouveaux bureaux de la chambre des députés—La question belge, et le vieux Temps.

MONSIEUR,—Hier j'ai passé la journée à la sixième chambre de police correctionnelle. Ne vous alarmez pas. Je n'avais pas été mis en jugement, ou accusé de vagabondage; mais j'allais entendre la défense de mon ami BARTHELEMY, le poète de France, le critique ingénieux, et spirituel des Bourbons, et maintenant le persécuteur du juste-milieu. La raison commerciale Périer et Cie. avait dirigé contre ce grand et bon homme une attaque fiscale, parce qu'il n'a pas appelé journaux ses poèmes, qu'il ne les a pas fait timbrer à tant la page, et qu'il n'a pas déposé le cautionnement de 1,200 fr. de rentes, afin que le gouvernement pût avoir la certitude que toutes les amendes qui seraient infligées à lui, Barthélemy, seraient dûment payées. Oui, oui, nous en sommes là. Je vous ai dit, il y a quelques mois, quelle était la nature de ce système commercial; et ainsi vous devez être préparé à entendre le résultat de cette histoire. Hier, c'est-à-dire les livres, sous et deniers contre le poète—le ministre du commerce contre le génie—*les rentiers contre Barthélemy*—et le procureur du roi contre Casimir! Maintenant Casimir Périer doit se considérer comme le défenseur de la révolution de juillet. Il souhaite bien se donner pour un professeur de Chimie, ou pour un maître de danse.

Mais revenons au drame, qui changeait en épisode—ou en épisode amusant, je vous assure—j'ai ri aux larmes, j'ai battu des mains, et même par momens j'ai trépigné et piétiné de joie. Et qu'est-ce qui m'inspirait tant de gaieté? Je vous le dirai. Imaginez-vous donc un jeune homme sans barbe, sans moustaches (qui déplaisent tant à l'ami Casimir,) sans favoris et même sans ongles longs—un jeune homme de dix neuf ans—un vrai jeune homme—un jeune homme au cœur joyeux et léger—un jeune homme qui déclame du Grec pendant des heures entières—qui rêve de république et d'histoire, d'amour et d'imagination; imaginez ce jeune homme amené, par une petite porte, d'une sombre et noire prison, entre deux gardes municipaux, portant sabres et bayonnettes, schakos et moustaches &c. &a. imaginez encore ce jeune homme, plein de rire et de gaieté, conduit devant quatre hommes âgés, appelés juges, qui portent un bonnet noir et une robe noire, qui sont assis tous quatre sur un banc en arc, et qui sont juges; et imaginez un autre grave personnage assis dans une chaire élevée, et qui porte une robe noire garnie d'une fourrure blanche, et un bonnet orné de glands, et imaginez que ce personnage s'appelle le procureur du roi. Et maintenant il se lève—quand le jeune homme a dit son nom, son âge, sa demeure, sa profession—il se lève pour accuser cet étudiant imberbe, qui ne peut s'empêcher de rire et qui pense que ce ne peut être qu'une "bamboche" (*lark*). Et de quoi accuse-t-on cet adolescent?—" D'avoir fait partie, le 14 juillet, d'une troupe en procession de populace; et, ayant été arrêté (sans motif) et conduit à la préfecture de police, d'avoir demandé une plume et une écritoire et d'avoir dessiné sur le mur une *guillotine*, au-dessous de laquelle il écrivit ces mots: "*Un jour Louis-Philippe perdra la tête sur l'autel de la Liberté!—Vivent les Sans-culottes! Vive la Liberté! Vivent les patriotes de* 1793 *et* 1830!" D'où l'on infere, que par ce dessin et ces paroles, cet adolescent a voulu menacer la vie du roi, et qu'en effet ce dessin et ces paroles menacent le monarque." Mais n'allez pas rire, n'allez pas vous imaginer que ce soit une pure invention, une pure caricature de ma part. Rien de cela. J'ai rapporté mot à mot l'accusation—et les parties sont devant vous. Le procureur du roi a soutenu: 1o. que l'accusé était l'auteur; 2o. que ce dessin et ces paroles étaient menaçants; et 3o. il a requis l'emprisonnement de l'adolescent à STE.-PÉLAGIE pour DEUX ANS! Et cependant le procureur du roi dit qu'il comprend parfaitement la révolution de juillet! Et maintenant le jeune homme est appelé à se défendre. Que dit-il?—D'abord il déclare qu'il est l'auteur!—Et ensuite?—Qu'après avoir été arrêté et conduit en prison sans motif, mais seulement parce qu'il se trouvait dans la rue le 14 juillet—sans avoir proféré un cri ou émis une opinion—ni avoir fait autre chose que de fuir la garde nationale, quand elle voulut l'arrêter—dans un moment de colère et d'indignation il dessina en effet une guillotine sur le mur de la prison, et écrivit les mots qu'on lui impute à crime, mais qu'on aurait pu faire disparaître avec une brosse un peu forte, ou avec un peu de craie et de l'eau! Telle fut sa défense! Mais où était la menace? Qui était menacé?—Le roi des Français, élu par 32 millions d'hommes, et qui a quatre millions de gardes nationaux pour se maintenir sur le trône, une liste civile de dix huit millions, et une armée de 450,000 hommes en un temps de paix! Et qui le menaçait?—Un étudiant, un enfant, un jeune homme qui etudie le Grec et la médecine, et qui était en colère, mais en prison, en colère pour avoir été mis en prison sans aucun motif, comme l'a prouvé le resultat, puisqu'aucune charge n'avait été alléguée contre lui pour son emprisonnement, si ce n'est d'avoir écrit sur le mur de la prison, après qu'il y eut été enfermé illégalement. Et, cependant, voilà le coupable—le conspirateur—la menace! Et l'organe du gouvernement requiert que cet adolescent soit mis en prison pour deux ans. "Là, dit le procureur du roi, il aura le temps de réfléchir sur la nature de la vraie liberté, et nous n'entendrons plus de "Vivent les Sans culottes!" La famille du jeune homme était présente; ses camarades de classe, ses compagnons, ses amis étaient là. La famille avait employé un avocat qui s'est moqué du gouvernement, a ri du procès, et en a appelé au bon sens et au caractère paternel des juges. C'et appel a prévalu; et quoique deux d'entr'eux soient carlistes, et soient restés juges depuis la révolution, néanmoins, après s'être retirés de la cour un instant, ils sont revenus annoncer cette agréable décision: "Non, le dessin et les paroles dont il s'agit, n'équivalent pas à une menace," et le jeune homme a été acquitté! Comme bien vous pensez, on a battu des mains, on a frappé des pieds, les bravos ont rempli la salle; et le procureur du roi, bleu de colère et désappointé, a dit: "Appelez une autre affaire;" c'était celle d'un filou. Et cependant l'adolescent et le voleur avaient été conduits devant le même tribunal, par les mêmes officiers, enfermés dans la même prison, et traités avec la même sévérité. Maintenant, que je vous le demande,—à vous homme raisonnable, homme de sens,—pensez-vous qu'un gouvernement comme celui-ci puisse durer en France? Je vous dis que non—même au risque qu'on offre une récompense pour la découverte d'O P. Q!

Après que quelques filous et quelques vagabonds, quelques voleurs d'enfans et quelques invrognes eurent été condamnés, les juges appelèrent l'affaire du PROCUREUR DU ROI CONTRE BARTHÉLEMY!

Peut-être n'avez-vous jamais vu notre Barthélemy, auquel son *Napoléon en Egypte* et son *Fils de l'Homme* ont acquis, ainsi qu'à son collaborateur MÉRY, une gloire impérissable. Alors je vous le décrirai. Il est à peu-près de la taille de votre lord Morpeth, et aussi mince que votre sir Francis Burdett—il a le teint d'un créole, légèrement coloré; c'est un jeune homme, aux cheveux noir de jais et brillants; ses yeux noirs sont pleins de feu, et, ce qui vous plaira surtout en Angleterre, c'est un gentleman dans son port et ses manières. Il a, je crois, le plus beau sourcil que j'ai jamais vu, une jolie main, et un pied qui n'est pas mal; il se met assez bien, et il est satirique!

Le fait dont on l'accusait est "d'avoir publié et écrit, écrit et publié un certain journal ou ouvrage périodique intitulé "*Némésis*", dans lequel il traite de matières politiques en vers, sans avoir déposé au préalable le cautionnement requis par la loi, et que tout journaliste est obligé de fournir avant de publier un journal!!!" Telles étaient les charges élevées contre lui, et pour lesquelles le gouvernement a conclu à ce qu'il fût condamné, 1o. à l'amende; 2o. à la prison; et 3o. à ne pouvoir continuer la publication de son ouvrage, avant d'avoir déposé la somme voulue. Le procureur du roi a rempli son pénible devoir avec modération et habileté, mais il défendait une mauvaise cause, et, (je le soupçonne fortement,) contre ses principes, ses sentimens et ses desirs. Il a cherché à établir, que quoique la "Némésis" soit un poème, c'est aussi un journal—que quoique, comme le Don Juan de Byron, cet ouvrage traite de tout, il est essentiellement politique—et que, comme il se publie tous les dimanches, il est périodique. L'agent du gouvernement a conclu en ces termes:—"J'espère donc que les juges feront leur devoir, et qu'ils condamneront Barthélemy."

La défense a commencé alors. L'avocat de M. Barthélemy a plaidé avec goût, avec talent, et avec zèle. Il a fait voir que la Némésis est un poème *in quarto*, publié en un fort volume, et qui ne contient pas un mot de nouvelles, de discussions politiques, de revues, d'annonces, ou de prix courants, enfin rien de ce qui constitue un journal. A l'égard de la publication par numéros, il a prouvé que M. Barthélemy n'a rien promis, qu'il n'a fixé aucun jour, qu'il publie son numéro quand il le juge convenable, et qu'il traite "*de omnibus rebus*," sans oublier "l'*Omnibus*," ni même le "*Rebus*"! Il a prouvé que quelquefois ses numéros sont purement littéraires, quelquefois satiriques, quelquefois sur les affaires du jour, et qu'assez souvent ils contiennent des adresses poétiques à l'ami Casimir et à ses hommes du juste-milieu, mais toujours en prosodie, toujours ornées par la fable et la fiction—enfin, que l'écrivain est toujours poète et jamais journaliste. Ici l'avocat a lu des extraits de la "Némésis" qui ont fait ronger leurs ongles à deux des juges, trépigner d'impatience le procureur du roi, et qui eussent amené le rouge sur la figure du vieux baron Louis lui-même. Puis il a demandé aux juges s'ils voulaient considérer ce "Don Juan français," cette "Famille de Fudge française", cette *Némésis* de chaque semaine, comme un journal hebdomadaire, ou un rapport périodique des transactions politiques et si *Némésis* pouvait remplir l'objet d'un journal hebdomadaire? Cela a porté la conviction dans tous les esprits, et a produit une profonde impression sur l'auditoire. Le procureur du roi a répondu ensuite à la défense, mais faiblement et sans esprit. Il est clair que le gouvernement avait choisi un organe qui ne le représentait pas, car le procureur du roi n'a pu réfuter les argumens du défenseur de M. Barthélemy.

Alors est venu Barthélemy!!! Il a parlé à la cour pendant près d'une demi-heure. Il a fait l'historique du procès—il a prouvé qu'on lui avait laissé publier la Némésis pendant trois mois, et jusqu'au moment où il avait satirisé Périer et ridiculisé Sébastiani, et qu'alors cette persécution fiscale avait commencé—Il a fait son histoire sous la restauration—il nous a ramenés en idée aux glorieux jours de juillet 1830, où il combattit pour la liberté et brava la mort—puis il a fait la satire du gouvernement de Louis-Philippe, satire que les défenseurs de ce gouvernement n'oublieront pas aisément, et dans laquelle il a prouvé que le gouvernement de Charles X et le ministre Polignac lui avaient accordé plus de liberté que le roi-citoyen et le ministre Périer. Cet effort a été un superbe cour de maître: la cour a retenti d'applaudissemens. "Pour ceux, a-t-il dit, qui n'ont pris aucune part à la révolution de juillet, mais qui souhaitaient le succès de ces sanguinaires et fatales ordonnances, croix, places, pensions, pluralités et sinecures ont été réservés par ce gouvernement, qui ne nous a préparé, à nous qui avons fait la révolution, que poursuites, persécutions, cautionnemens d'argent, timbre, saisies, emprisonnemens et amendes; et voilà, dit M. Barthelemy, (montrant la porte,) voilà l'organe du bureau des taxes, qui, entre deux soldats, attend le résultat de ce procès fiscal, bien préparé, s'il est décidé contre moi, à se précipiter sur sa proie, et à me mener en prison pour n'avoir pas acquitté le droit du timbre sur un poème appelé la Némesis."

Je ne saurais rendre justice à son discours. Vous le lirez imprimé dans quelques jours. Je Je vous enverrai un exemplaire de son jugement. Sa harangue a produit un effet évident sur les juges. Ils n'ont pu s'empêcher de manifester leur admiration et leur surprise. Mais ils ont différé de prononcer leur jugement, et au moment où j'écris, le résultat n'est pas encore connu. Je ne puis croire, cependant, que la defense ne prevale pas, et qu'il puisse se trouver en France quatre juges qui décident qu'un poème français semblable au Don Juan de Byron, et qui n'est guère plus politique, doit être soumis aux réglemens établis pour les journaux, et ne peut être publié sans qu'au prealable on ait déposé le cautionnement!

Telle a été ma journée à la sixième chambre de police correctionnelle; et cependant après cela, quelques bons et honnêtes disciples de l'école commerciale de juste-milieu, esprits lourds et matériels s'il en fut jamais, voulaient encore essayer de me persuader que Casimir Périer comprend et apprécie la revolution de juillet!!

Mais faisons trêve un instant aux pénibles et tristes réflexions que ce sujet ne peut manquer de faire naître, pour nous occuper de l'agréable nouvelle d'une INSURRECTION EN HONGRIE!! Je dis agreable, non parce qu'il y a eu un mouvement général en Hongrie, excité d'abord par les *cordons sanitaires* établis par l'Autriche pour empêcher le cholera de se répandre—mais parce qu'il est très probable que cette insurrection servira puissamment la cause de la Pologne. Pendant qu'une chambre des communes d'Angleterre recevait avec une froide indifférence la proposition du colonel Evans, et la rejetait—pendant qu'une chambre des députés de France discutait durant des heures entières l'adoption du mot "certitude" ou "assurance," la majorité craignant d'en dire trop—pendant que la France et l'Angleterre en agissaient ainsi, les COMITATS DE HONGRIE—peuples que vous fashionables appelleraient des barbares,—pétitionnaient l'empereur d'Autriche en faveur des Polonais, et ils sont maintenant en état d'insurrection, pour ajouter du poids et de l'importance à leurs manifestes. Que de tels exemples encouragent les patriotes, et couvrent de honte ces prétendus amis de la liberté, qui, en France et en Angleterre, bavardent pendant des heures sur une election ou un bill de reforme, mais ne veulent pas étendre la main pour venir à son secours ni même jeter un regard d'affection et de sympathie sur un peuple qui meurt pour la défense de la liberté et de la civilisation.

Il y a aussi une révolution à Bâle! Elle est plus sérieuse qu'on ne l'imaginait d'abord, et c'est pour cela que j'en parle. Cette insurrection doit être attribuée au gouvernement et non au peuple. Lors de la dernière insurrection il y eut des promesses faites qui n'ont pas été remplies, et des espérances excitées qui n'ont pas été réalisées. Les habitans de la campagne ne jouissent pas des mêmes privilèges civiques ou que politique ceux de la ville. Cette circonstance crée du mécontentement, et de la défiance, et il en est résulté une insurrection et des troubles. Je ne suis pas partisan des insurrections qui se font pour des bagatelles, ni de celles qui se font dans un but qu'on pourrait atteindre par des mesures parlementaires. Par exemple, j'aimerais mieux voir opérer la réforme radicale de la chambre des communes en Angleterre par les trois pouvoirs de l'état, que par les assemblées publiques et la résistance à l'autorité civile ou nationale. Mais si elle ne peut être opérée d'une manière, il faut qu'elle le soit de l'autre—et c'est justement le cas à Bâle.

Les nouvelles de Pologne sont encourageantes, quoiqu'elles ne soient pas décisives. J'ai été vivement charmé de la simplicité et de la dévotion de la nouvelle prière nationale, et je ne puis m'empêcher de vous la citer ici (*): "O toi, dieu de nos pères! Le moment terrible et décisif s'approche! Couvre nous de ton bouclier—étends sur nous ta pitié—et conduis nous à la gloire et à la victoire! Aie pitie de tes créatures, que tu aimes, et accomplis la grande œuvre que ta puissante main nous a mis à même de commencer!"—Une lettre de Varsovie, d'une date récente, que j'ai maintenant sous les yeux, contient ce qui suit:—"Je ne désespère pas du succès. Nos ennemis sont nombreux, mais ils sont démoralisés par la mort de Diébitsch et de Constantin, par le cholera-morbus, par leurs défaites réitérées, et par les difficultés qui s'opposent à leurs progrès." La chute de Varsovie ne terminerait pas la lutte; et la non-réussite de cette campagne russe produirait beaucoup de mécontentement à St. Pétersbourg. Sans l'aide que la Prusse a donné à la Russie, Skrzynecki nous a assuré lui même que l'armée russe se serait déjà retirée. Mais il paraît que les représentans des gouvernemens français et anglais ne se sont pas montrés tout-à-fait indifférents dans cette circonstance, ce dont nous sommes reconnaissants. L'armée est dans les meilleures dispositions patriotiques, et elle est partie avec la ferme résolution de vaincre ou de mourir. Le carnage sera hideux, si Paskéwitsch accepte le combat.

(*) N'ayant pu nous procurer cette pièce en original, nous sommes obligés de la retraduire de l'anglais.

Note du T.

LA REVOLUTION DE LITHUANIE N'EST PAS TERMINÉE! Nous avons reçu du gouvernement polonais cette agréable nouvelle. Pour le moment les 90,000 Russes réunis—mais pour le moment seulement; et à moins que le gouvernement russe ne soit en état de maintenir constamment un million soldats sur pied en temps de paix, pour ne rien dire d'un temps de guerre, il ne peut espérer de réussir à maintenir l'ordre, et encore bien moins, pourrait-il parvenir à rendre tranquilles et satisfaits trois millions d'êtres humains, qui ne veulent plus être esclaves d'un despote russe, et qui demandent le rétablissement de l'ancien et humidable royaume indépendant de Pologne. Je suis ravi d'apprendre que j'avais raison quand je disais que j'étais convaincu que malgré la défaite de Giedgud et la retraite de Dembinski, l'insurrection de Lithuanie ne serait point abandonnée par les Polonais, et qu'ils ne consentiraient point à se vendre à la timide politique de lord Grey, ni au système au lait et à l'eau de Mr. Périer, qui donneraient l'une et l'autre la moitié de leur fortune pour que les Polonais voulussent se contenter de la nationalité du Duché de Varsovie. Non, non, cela ne peut plus suffire maintenant; et vous pouvez être assuré qu'il faut que, tort ou tard, la Pologne, avec toutes ses anciennes provinces, soit entièrement indépendante.

La constitution des bureaux ou commissions permenentes de la chambres des députés par l'élection des présidents et secretaires, est dans tous les temps une affaire de quelque importance; mais dans le moment actuel c'en est une d'un intérêt imminent. Nous pouvons juger avec assez d'exactitude de l'opinion de la chambre par ces élections; et je suis heureux d'ajouter qu'elles sont une nouvelle preuve que la majorité n'est pas ministérielle. Vous n'avez qu'à jeter les yeux sur la liste suivante, et vous vous apercevrez que deux bureaux seulement, le 4e. et le 7e., sont ministériels, que cinq font partie de l'opposition la plus prononcée, et que deux appartiennent au parti indépendant des nouveaux membres qui ne se soumettront pas à "l'humiliation de la France."

	Présidents.	*Secrétaires.*
1er. Bureau—	Lafayette,	Salverte.
2e. do.	Brigode,	Gillon,
3e. do.	Bérenger,	Vatout,
4e. do.	Duchatel,	Dugas-Montbel
5e. do.	Dupont de l'Eure,	Réal,
6e. do.	Delaborde,	de Tracy,
7e. do.	Odier,	Camille Périer.
8e. do.	Bignon,	Ganneron,
9e. do.	Laffitte,	Arago.

Ces élections sont d'autant plus importantes, que les budgets de 1831 et de 1832 seront soumis à ces commissions, et que nous avons lieu de croire que les membres qu'elles choisiront, d'après un nouvel article reglementaire introduit par le général Demarçay, pour l'examen des budgets, seront des hommes qui ne prendront pas pour guides la restauration et toutes ses erreurs et ses hypocrisies, mais bien la révolution de juillet et la charte de 1830.

Hier, à mon retour du tribunal de police correctionnelle, je trouvai tous les rentiers fort agités, à propos d'un article qui a paru dans le vieux *Temps* de mercredi dernier. Les rentiers, dans les occasions ordinaires, cherchent dans ce journal la paix, des consolations, et l'annonce d'une hausse dans les prix; mais l'article principal de jeudi dernier les a cruellement désappointés. De manière que les fonds ont baissé d'un demi pour cent; et les rentiers étaient tristes ou furieux. Je partage quelques unes des opinions émises dans cet article, et surtout je suis fermement persuadé de tout ce qui y est dit de la Pologne. Mais quand le vieux *Temps* paraît craindre que le cabinet Casimir Périer ne songe à étendre les frontières ou l'influence de la France, il se trompe étrangement. Les troupes françoises quitteraient la Belgique pour éviter un second article comme celui-ci dans le Temps, si les propriétaires le demandaient, car M. Perier par son expédition de la Belgique n'a jamais prétendu autre chose que de faire un peu de démonstration, afin de pouvoir dire: "Vous voyez que quand le moment est venu où il a été necessaire d'agir, la France a pris son rang et fait un cher une armée." Sur charlatanisme que cela: et rien de plus. Quelques députés s'y sont laissé tromper et peut-être quelques journaux, en France aussi bien qu'en Angleterre—mais la majorité n'y a pas été prise aussi facilement. Non; non. Le gouvernement français d'aujourd'hui n'a aucune espèce d'intention de faire la guerre pour la Belgique, ni de placer doña Maria sur le trône de Portugal. M. Casimir Perier peut-être forcé de se retirer, et un autre ministère pourra adopter une politique differente, mais que les rentiers se persuadent que Louis Philippe ne voudrait pas offenser l'Angleterre pour la valeur d'une douzaine de trônes, et que le gouvernement du Palais-Royal se soumettra à toutes les conditions qu'il plaira à celui de St. James de lui imposer (**). Avant de terminer cette longue lettre, permettez moi d'adresser deux questions à ceux qui travaillent avec tant de persévérance à empêcher la réunion de la Belgique à la France! Elles seront courtes et claires.

1°. N'est il pas vrai, que l'armée belge sera commandée à l'avenir par un général français et non par un général belge! Et cette nomination, ainsi que celles de plusieurs autres Français, n'a-t-elle pas été faite par un prince qui nécessairement a les préjugés, les desirs et les sentimens d'un Anglais? Et n'a-t-il pas fait ces nominations parce qu'il s'apperçoit que la Belgique ne peut rester long-temps indépendante, ou du moins que cette independance doit être entièrement à la discrétion de la France?

2° Si la Belgique ne doit pas être réunie à la France, que deviendra-t-elle, et comment défendra-t-elle sa neutralité, comment paiera-t-elle les dépenses de son gouvernement royal, comment supportera-t-elle les charges que l'avenir doit nécessairement apporter et celles qui résultent du passé, et quelles ressources possède-t-elle pour subvenir aux vastes et nombreuses dépenses auxquelles elle doit se soumettre comme état indépendant, quoique neutre?

Je termine ma lettre par ces questions; et je suis prêt à soutenir que, tôt ou tard, il faut que la Belgique soit réunie à la France. Ne méprisez donc pas les avis de M. Baring, ni même ceux de votre obéissant serviteur,

O. P. Q.

(**) Il n'y a pas un Anglais, pas un Européen, et il y a bien peu de Français qui ne soient aujourd'hui persuadés de la même chose: ainsi donc, Louis Philippe n'a gagné au refus de la couronne de Belgique pour son fils, ou à empêcher la réunion de ce pays à la France, que le plus profond mépris dont ait jamais été flétrie la couronne du plus misérable tétrarque. Nous prions nos lecteurs de remarquer que nous n'exprimons pas une *opinion*, mais que nous consignons un fait que déjà plus d'une fois nous avons essayé d'établir. (Note du T.)

COMMUNIQUÉ.

Circulaire poëtique du roi de Bavière.

Air: Vite à la noce, vite en carosse.

Vite au Parnasse,
Rois, prenons place:
Fesons, fesons maint couplet mensonger.
Vite au Parnasse,
Rois, prenons place;
Sous mes drapeaux venez tous vous ranger.
Pauvre Charlot, ah ne perds point courage,
Fais des chansons, des odes tour à tour;
Ou si parfois tu redoutes l'ouvrage,
A Lamartine il faut faire la cour.
Vite au Parnasse, &c.

Oui, ces Français, enfans de la victoire,
Selon leur gré se choisissant des rois,
Jusques aux cieux en élevant leur gloire,
De nos états viendront changer les lois.
Vite au Parnasse, &c.

Vaine erreur, vaines, que ces peuples rebelles
Par leurs discours ne vous entraînent pas;
Ah, croyez moi, leurs promesses si belles
Ne sont jamais que des trompeurs appas.
Vite au Parnasse &c.

Les ont dit: Ah, rompez vos chaînes,
Rompant, rompant, crions donc: Liberté!
Mais que pour vous leurs chansons vraies, vaines,
A votre roi gardez fidélité.
Vite au Parnasse &c.

Pour la Belgique ils ont repris les armes;
La Pologne ils donnent des secours;
De l'Italie ils ont séché les larmes:
Contre nous, Rois, ils conspirent toujours!
Vite au Parnasse &c.

Rimons donc, Rois; ah oui, rimons sans cesse,
C'est le moyen de sauver nos états;
Que de nos vers la force enchanteresse
Donne à nos fers un charme qu'ils n'ont pas.
Vite au Parnasse &c.

POUR ALEXANDRIE, BAYOU SARAH *et tous les ports intermédiaires.*

Le bateau-à-vapeur **VERMILLION**, capt. Delahoussaye, étant prêt à recevoir du fret, doit partir mercredi, 2 du courant à 10 heures du matin—Pour fret ou passage, ayant de bons emmenagements, s'adresser à bord ou à

GRAY, DURRIVE & Co.
31 oct. Rue de la Nlle.-Levée, No. 38.

POUR SOTO LA MARINA.

La belle goëlette **ELIZA-THOMAS**, capt. De La Rue, partira positivement le 10 novembre prochain. Pour passage seulement, ayant de bons emménagemens, s'adresser à TUYES & CO.
29 oct. Rue Royale, No. 106.

POUR TAMPICO.

La goëlette mexicaine fine voilière **PAULINA**, capt. Ramon Palomo, est prêt à recevoir une cargaison—pour frêt ou passage s'adresser à TUYES & CO.
29 oct. Rue Royale, No. 106.

POUR BOSTON—(paquebot du 1er. novembre)—Le Brick vin voilier, **RUPEE**, capt. Fogue, partira le susdit jour. Pour un très petit frêt ou pour passage ce bâtiment ayant de bons emménagemens, s'adresser au capt. à bord ou à

27 oct STETSON & AVERY.

POUR LA BAIE D'ARANZAS.—Le beau pilotbot doublé en cuivre, **PILOT**, capt. Pearce, ayant la majeure partie de son chargement engagée, sera promptement expédié. Pour le reste du frêt ou pour passage, ce bâtiment ayant de bons emménagements, s'adresser au capitaine à bord, vis-à-vis les magasins bleus, ou bien à

25 oct J. W. ZACHARIE & CO.

A FRETER—Le navire fin voilier, **WARREN**, doublé et cheville en cuivre, capt. John Studley. S'adresser à W. G. HEWES,
25 oct. Rue du Camp, No. 9.

A FRETER—Le beau brick fin voilier **CONGRESS**, doublé et chevillé en cuivre, capitaine Ebenezer A Shaw. S'adresser à W. G. HEWES,
25 oct. Rue du Camp, No. 9.

MOUCHOIRS DE MADRAS.——5 malles de Mouchoirs, beaux dessins, à vendre par WM. G. HEWES,
31 oct rue du Camp, no. 9.

$10 DE RECOMPENSE.

Partie marronne de chez la soussignée, après avoir brisé ses fers, la mulâtresse nommée **SALLY**, de petite taille, fortement constituée, le teint très clair, le nez retroussé, ayant une cicatrice à la lèvre supérieure, à gauche, cette mulâtresse a été louée en ville, au café à l'encoignure des rues d'Orleans & Bourbon, et chez M. Bougenel, sellier, où elle était connue sous le nom d'Angélique.

31 oct.—3 MIMI BOULARD

AVIS AU PUBLIC—Le soussigné prévient qu'il continue toujours la partie d'oculiste, et ceux qui auront besoin de lui, peuvent avec toute confiance, le consulter, à son domicile, rue St. Pierre no 64. Il assure aux personnes qui l'honoreront de leur confiance, qu'elles seront satisfaites de lui, comme l'ont été toutes celles qu'il a traitées et guéries.

RAPALLO.

Mlle. Louise Ardoin certifie que depuis son enfance, elle n'a pu faire usage de ses yeux, pour lire ni écrire distinctement, et que depuis le traitement de Mr. Rapalo, elle a recouvré entièrement la vue.

Elle atteste aussi que sa négresse, qui par la dernière éclipse du soleil a eu la vue très affaiblie, en a recouvré l'usage dans quatre jours.

31 oct LOUISE ARDOUIN.

MAIRIE DE LA N.-ORLEANS.

LE cours de la farine fraîche est aujourd'hui de $6, 00 par baril; d'après le tarif, les boulangers doivent donner, pendant la semaine prochaine, (à partir de lundi,) 42 onces de pain pour un escalin.

29 oct D. PRIEUR, Maire.

A LOUER.—Une bonne domestique fidèle. S'adresser rue St. Louis, No. 23.
oct

A VENDRE un fond de *CAFÉ* et *CABARET* situé rue des Bons Enfans, faisant encoignure du Rail.Road. Si d'ici au quinze Novembre il n'est pas vendu à l'amiable, il sera vendu par M. H. G. Domingon à l'encan, le 15 Novembre, à 4 heures de l'après midi.

29 oct—3

A LOUER.—Deux jolies offices situées rue Poydras, entre Magasins et Levee, pour les conditions, s'adresser à STETSON & AVERY,
27 oct rue du Camp, No. 31.

CANNES DE PLANT.

A vendre sur l'habitation de Mr. Prosper Marigny, trente cinq arpents de superbes cannes d'otahity.

S'adresser sur les lieux, ou à Mr. Gentilly, aux magasins de Mr. B. Marigny vis-à-vis le chemin à coulisse. 27 oct.—3

PRIME PORC.—50 barils prime porc, à vendre par DUCROS & MORPHY,
27 oct rue de la Levée, No. 13.

LIVRES NOUVEAUX.

THE King's Secret (*le Secret du Roi,*) par l'auteur de *The lost Heir*, &a (l'Heritier perdu, &a,) reçu récemment et à vendre par E. JOHNS & CO.

Au coin des rues du Camp et de la Commune, et rue de Chartres No. 113. 25 oct

AVIS.—Les personnes auxquelles il pourrait être dû par la succession de feu Mr. *Antonio de Silva* dit *Gonzoles*, sont invitées à s'adresser au soussigné, exécuteur testamentaire du défunt; et celles qui doivent sont priées de payer immédiatement.

25 oct-3 RAMON OTERO.

A VENDRE par le soussigné, 50 sacs